

14362/22

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 28 novembre 2022

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 28 novembre 2022

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil relative à une mesure d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix afin de renforcer les capacités des forces armées de la République islamique de Mauritanie**

E17305

*Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes*